

# Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

## Syndicat Mixte Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Réf n°269/2017

OBJET : Vote du Budget Supplémentaire 2017

Membres: 18

Présents votant : 7

Pouvoirs: 5

L'an deux mille dix sept, et le 21 mars 2017

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 7 mars 2017, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat à la Mairie de Liausson.

#### PRESENTS votants:

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

#### **POUVOIRS**

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Bernard FABREGUETTES délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Gérald VALENTINI délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.

Madame la Présidente propose pour l'affectation du résultat:

- 001 Excédent d'investissement reporté : 18 611.85 €
- 002 Excédent de fonctionnement reporté : 30 758.37

Madame la Présidente explique ensuite que le Département souhaite confier la prestation de service de ramassage manuel des déchets au Syndicat mixte pour 30 000 €.

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

De ces 2 propositions validées résultent le budget supplémentaire suivant :

ARTICLE	DESIGNATION		PROPO	PROPOSE	
ANTICLE	DESIGNATION		DEPENSES	RECETTES	
002	Report du résultat de fonctionnement	F		30 758.37 €	
611	Contrats de prestations de service	F	30 000.00 €		
6251	Déplacements	F	458.37 €		
6718	Autres charges exceptionnelle sur opérations de gestion		300.00€		
	TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		30 758.37€	30 758.37€	
001	Report du résultat d'investissement	1	VOLVEY AT A LAST	18 611.85 €	
2051	Concessions et droits similaires		4 611.85 €		
2182	Matériel de transport	1	5 000.00 €		
2183	Matériel de bureau et informatique	1	4 000.00 €		
2184	Mobilier	1	5 000.00 €		
	TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1	18 611.85 €	18 611.85 €	
	TOTAL GENERAL		49 370.22€	49 370.22€	

Affichée le :

Le Comité Syndical,

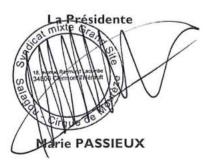
Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et présentés, le comité syndical :

DECIDE de valider le budget supplémentaire 2017.

AUTORISE la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour Extrait Conforme, A Clermont l'Hérault, le 21 mars 2017



## BORDEREAU D'ENVOI SIMPLIFIÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

# Budgets primitifs (BP 2017 Principal et Annexes), Budgets supplémentaires et Décisions modificatives

(à l'usage des collectivités n'ayant pas adhéré aux applications «<u>Actes</u> et <u>Actes Budgétaires</u> »)

#### avant le 30 avril 2017

Bordereau à envoyer en 2 exemplaires accompagnés des documents concernés (Budgets, délibérations, Etat des restes à réaliser...) en 1 seul exemplaire.

Le bordereau sera retourné avec le cachet de la Préfecture ou de la Sous-Préfecture et attestera du dépôt et du caractère exécutoire de l'ensemble des documents transmis.

the comment of the co	107/01/12
Nom de la collectivité ou de l'établissement public : Lyndicat Moite du Grand Site Sal	asec.
Nom de l'interlocuteur en charge des finances : Rimani Neugl	
Adresse: 18 Avenue Raymond Lacambe	
CP: 34800 Commune: Clermont l'Herault committe Gr	
Tel 0467446886 Courriel: mayl cimani @ Cosalowi, Presentation	120
3 2 49/	100
Cachet de la commune	ault ) e)
Contract to the second	100
Liste détaillée des pièces jointes	
(l'ensemble des pièces d'un même budget doit faire l'objet d'un seul et même envoi)	
☐ Budget Primitif (BP) du budget principal y compris annexes (mentionner dans le sommaire celles sans	objet)
☐ Délibération afférente au vote du budget	
(ou date de transmission par Actes le)	. ,
☐ Délibération d'affectation du résultat ou de reprise anticipée du résultat et fiche de calcul du résultat par le comptable et l'ordonnateur	visée
(ou date de transmission par Actes le)	
□ Etat des restes à réaliser (RAR) adoptés au 31 décembre 2016	
□ Budget Primitif (BP) du budget annexe (intitulé)	annexes
□ Délibération afférente au vote du budget	
(ou date de transmission par Actes le)	
☐ Délibération d'affectation du résultat ou de reprise anticipée du résultat et fiche de calcul du résultat par le comptable et l'ordonnateur	visée
(ou date de transmission par Actes le)	
□ Etat des restes à réaliser (RAR) adoptés au 31 décembre 2016	1
⊠ Budget Supplémentaire (du budget principal ou du budget annexe) ou décision modificative	
Délibération afférente au vote du budget 269/2017	1
(ou date de transmission par Actes le	
e Maire / Le Président, atteste que les documents et délibérations listés ci-dessus, adressés en Pre	éfecture d
ous Préfecture, sont conformes à ceux détenus par la collectivité.	roult
Reçu en Préfecture / Sous-Préfecture le : Le 4 / 4 / 2017	
ARRIVÉ LE: Le Maire / Le Président (signat	ure)
ANDIVE LE. MOON A-A-VA	